



**Objet :** Création d'une voie de circulation douce à Milly-la-Forêt

CC2V  
Monsieur le Président Pascal Simonnot  
23 rue de la Chapelle Saint Blaise  
91490 Milly la Forêt

Le 25 février 2019

Monsieur le Président,

C'est avec un immense plaisir que, suite à une réunion du 20 février 2019, nous vous annonçons de la création d'un collectif dénommé Collectif voie douce Milly.

Nous espérons, sincèrement, que nos actions à venir vont permettre d'appuyer la candidature d'une voie douce Route de Fontainebleau à Milly la Forêt au Plan vélo départemental.

Vos services étant ceux compétent pour l'obtention d'une subvention pour l'aménagement d'une voie verte, Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour vous aider à son obtention. Cette voie douce est par ailleurs promise par le Conseil Départemental depuis plus de 20 ans et la Mairie de Milly la Forêt avait aussi acté le projet de sa réalisation lors du conseil municipal du 23 janvier 2007.

Nous vous adresserons dès que possible la pétition qui aura été signée par les Milliacois ainsi que par les touristes et promeneurs intéressés par cet aménagement.

Nous entendons également organiser le **dimanche 24 mars à partir de 14h00** une manifestation dénommée **"Vélorution"** sur la route de Fontainebleau, à laquelle vous nous feriez l'immense plaisir d'être à nos côtés.

Cette manifestation a pour but de montrer notre volonté de voir enfin naître cette voie douce qui serait bénéfique pour les riverains de la route de Fontainebleau mais aussi pour les promeneurs, touristes, hôtes du Camping de la Musardièrre, du Domaine Saint-Georges ainsi que pour les Amapiens et cavaliers des deux écuries.

Pour votre parfaite information (et aussi pour montrer notre engagement pour la réalisation de cette voie douce), Monsieur Patrice Sainsard, Maire de Milly la Forêt, présent lors de notre réunion du 20 février, est favorable pour que la vitesse de circulation sur la route de Fontainebleau soit abaissée à 50 km/h au lieu de 70 km/h actuellement.

Cette diminution de vitesse permettra aux futurs utilisateurs de la voie verte, de l'utiliser en toute sécurité.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer, échanger, partager avec vous quant à l'avenir donné à cette candidature.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Soizic Dagnicourt et Amélie Ferlay  
Représentantes du Collectif Voie douce Milly

